

# Bilan du Grenelle de l'environnement : pour un nouvel élan

---

## Déclaration du groupe de l'UNAF

« Le développement durable est un parcours, non une discipline ». Le groupe de l'UNAF approuve cette affirmation de l'avis. Elle rejoint la mission première de toute famille : l'éducation. L'avis fait ainsi référence explicite à la famille. Elle est l'expression même du développement durable. Elle doit être à ce titre au premier rang de toute dynamique nouvelle du Grenelle de l'environnement. Ce dernier n'est pas, en effet, un événement ponctuel, mais le début d'un débat qui nous a tous conduits à une autre vision de la croissance et plus largement d'un autre modèle de société. Les familles doivent être parties prenantes tout au long de ce débat.

Un second débat, plus institutionnel, a eu lieu, celui de la gouvernance. Depuis le début du Grenelle, et donc *a fortiori*, dans la relance de ce processus, les familles revendiquent une place et un rôle à part entière. En aucun cas, la place des cinq autres acteurs n'est contestée mais le terme de gouvernance à cinq ne doit pas être érigé en absolu. La gouvernance est donc toujours une gouvernance à géométrie variable, selon les secteurs dont on parle très concrètement (logement, transports, énergie, biodiversité, lutte contre le changement climatique...). Or, les familles sont les premières concernées et les premières actrices. Ce qui est extrêmement important, et ce qu'exprime l'expression « gouvernance améliorée », c'est bien la nécessité préalable d'une méthode de concertation qui doit précéder toute décision significative.

Enfin troisième débat, la commission estimait que la relance du processus du Grenelle passait par la lutte contre l'étalement urbain, contre le mitage de l'espace, gangrène de tout phénomène de métropolisation. À l'inverse, pour la commission, la densification systématique semblait en constituer le remède pour ainsi dire « absolu ». Le groupe de l'UNAF a voulu y ajouter une dimension : dans les deux hypothèses, il convient de poursuivre un seul but, l'amélioration du cadre de vie. Trop de phénomènes de densification ont, pour les familles, en effet, abouti dans nos banlieues à des copropriétés dégradées et à l'empilement de logements, dont la qualité notamment thermique n'est absolument pas suffisante, au milieu d'un espace urbain désert sans services marchands et non marchands. Il s'agit donc, pour le groupe de l'UNAF, de toujours promouvoir une nouvelle politique d'urbanisme qui allie espace, densité et services. Cet aspect essentiel de tout développement durable a sans doute été quelque peu négligé par l'avis présenté.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis après avoir donné rendez-vous dans trois ans pour un nouveau bilan du processus du Grenelle.